

**Plateforme intergouvernementale
scientifique et politique sur la
biodiversité et les services
écosystémiques**Distr. générale
10 avril 2021Français
Original : anglais

**Plénière de la Plateforme intergouvernementale
scientifique et politique sur la biodiversité et
les services écosystémiques**
Neuvième session
Bonn (Allemagne), 3–9 juillet 2022
Point 7 d) de l'ordre du jour provisoire*

**Évaluation des connaissances : collaboration
avec le Groupe d'experts intergouvernemental
sur l'évolution du climat**

Collaboration avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

Note du secrétariat

Introduction

1. Au paragraphe 8 de la section II de sa décision IPBES-8/1, la Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (la « Plateforme ») s'est félicitée de la note du secrétariat sur les travaux sur la biodiversité et les changements climatiques et la collaboration avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) (IPBES/8/6). Au paragraphe 9 de la même décision, la Plénière a invité le Bureau de la Plateforme et sa Secrétaire exécutive à continuer d'explorer avec le GIEC des approches pour de futures activités conjointes entre le GIEC et la Plateforme, y compris celles décrites dans la section II du document portant la cote IPBES/8/6, en tenant compte de la nécessité d'assurer la transparence de toute activité conjointe, conformément aux décisions du GIEC et de la Plateforme et à leurs politiques et procédures respectives, et a prié la Secrétaire exécutive de lui faire rapport, à sa neuvième session, sur les progrès accomplis à cet égard.
2. Au paragraphe 10 de la même décision, la Plénière a prié la Secrétaire exécutive d'inviter les membres à soumettre des suggestions de questions thématiques ou méthodologiques liées à la biodiversité et aux changements climatiques qui bénéficieraient d'une collaboration entre le GIEC et la Plateforme, et a prié la Secrétaire exécutive de mettre une compilation de ces soumissions à sa disposition à sa neuvième session.
3. La section I de la présente note fournit des informations sur la collaboration avec le GIEC depuis la huitième session de la Plénière. La section II fournit des informations sur la compilation des suggestions de questions thématiques ou méthodologiques liées à la biodiversité et aux changements climatiques qui bénéficieraient d'une collaboration entre le GIEC et la Plateforme. La section III présente dans les grandes lignes les mesures que pourrait prendre la Plénière à sa neuvième session.

* IPBES/9/1.

I. Collaboration avec le GIEC depuis la huitième session de la Plénière

4. Comme suite à l'invitation adressée par la Plénière au Bureau et à la Secrétaire exécutive de la Plateforme visant à continuer d'explorer avec le GIEC des approches pour de futures activités conjointes entre le GIEC et la Plateforme, la Présidente de la Plateforme, au nom du Bureau, et sa Secrétaire exécutive ont contacté le Président et le Secrétaire du GIEC, afin d'organiser une réunion en ligne pour étudier la perspective d'une collaboration entre les deux organismes.

5. En raison du calendrier très chargé des sessions du GIEC dans le contexte de l'approbation de son sixième rapport d'évaluation, aucune réunion n'avait encore pu avoir lieu en avril 2022.

II. Compilation des suggestions de questions thématiques ou méthodologiques liées à la biodiversité et aux changements climatiques qui bénéficieraient d'une collaboration entre le GIEC et la Plateforme

6. Comme suite à la demande de la Plénière, la Secrétaire exécutive, dans la notification EM/2022/10 datée du 10 mars 2022, a invité les membres à soumettre, le 15 avril 2022 au plus tard, des suggestions de questions thématiques ou méthodologiques liées à la biodiversité et aux changements climatiques qui bénéficieraient d'une collaboration entre le GIEC et la Plateforme. Une compilation des soumissions reçues est mise à la disposition de la Plénière à sa neuvième session dans le document portant la cote IPBES/9/INF/26.

III. Mesures que pourrait prendre la Plénière à sa neuvième session

7. La Plénière sera invitée à prendre note de la présente note du secrétariat sur la collaboration avec le GIEC et de la compilation des suggestions de questions thématiques ou méthodologiques liées à la biodiversité et aux changements climatiques qui bénéficieraient d'une collaboration entre le GIEC et la Plateforme (IPBES/9/INF/26).

8. La Plénière souhaitera peut-être inviter les correspondant(e)s nationaux(ales) de la Plateforme et du GIEC à étudier les perspectives d'activités conjointes entre le GIEC et la Plateforme, y compris dans le cadre du septième cycle d'évaluation du GIEC, en tenant compte des options décrites dans la section II de la note du secrétariat sur les travaux sur la biodiversité et les changements climatiques et la collaboration avec le GIEC (IPBES/8/6).

9. La Plénière souhaitera peut-être également inviter le Bureau et la Secrétaire exécutive de la Plateforme à continuer d'étudier avec le GIEC les perspectives d'activités conjointes entre le GIEC et la Plateforme, y compris dans le cadre du septième cycle d'évaluation du GIEC, en tenant compte des options décrites dans la section II du document portant la cote IPBES/8/6 et de la nécessité d'assurer la transparence de toute activité conjointe, conformément aux décisions du GIEC et de la Plateforme et à leurs politiques et procédures respectives, ainsi que prier la Secrétaire exécutive de lui faire rapport, à sa dixième session, sur les progrès accomplis à cet égard.
